



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

**Travaux d'aménagement de la rue de Cholette : acquisition de la
parcelle cadastrée section IW n° 328 (propriété Morisson Jean-
Marc)**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080365

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Travaux d'aménagement de la rue de Cholette : acquisition de la
parcelle cadastrée section IW n° 328 (propriété Morisson Jean-
Marc)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

Les travaux d'aménagement de la rue de Cholette nécessitent l'acquisition d'emprises sur des propriétés riveraines afin de pouvoir réaliser, conformément au projet, un léger élargissement de voie pour permettre le croisement des véhicules larges tels que les bus par exemple, créer quelques places de stationnement, un trottoir et une piste cyclable qui font cruellement défaut actuellement.

Ainsi le propriétaire de la parcelle cadastrée section IW n° 328 de 97 ca, a accepté de céder celle-ci à la Ville au prix de 970 €, à charge par la collectivité d'installer une clôture séparant la partie acquise de celle du propriétaire (Clôture type Mouganderie).

Tous les frais et droits en résultant étant imputés au compte 21-8221 du budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle IW n° 328 au prix de 970 €,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître Boutruche, notaire à Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL